CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E153817** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2024**

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/2015

Raison sociale : CALORIFUGE ISOLATION INDUSTRIEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/05/2022

Capital : 6 000

200 RUE PIERRE LANDAIS
56850 CAUDAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 811655646

Siret : 811 655 646 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5400536

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10263522904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10263522904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 97 65 54 99 **Fax :**

Portable : 06 61 36 64 18

Responsabilité légale :
HAMON PASCAL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : compta@cii-calorifuge.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 858 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7112	Calorifugeage (Technicité confirmée)	15	08/10/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.